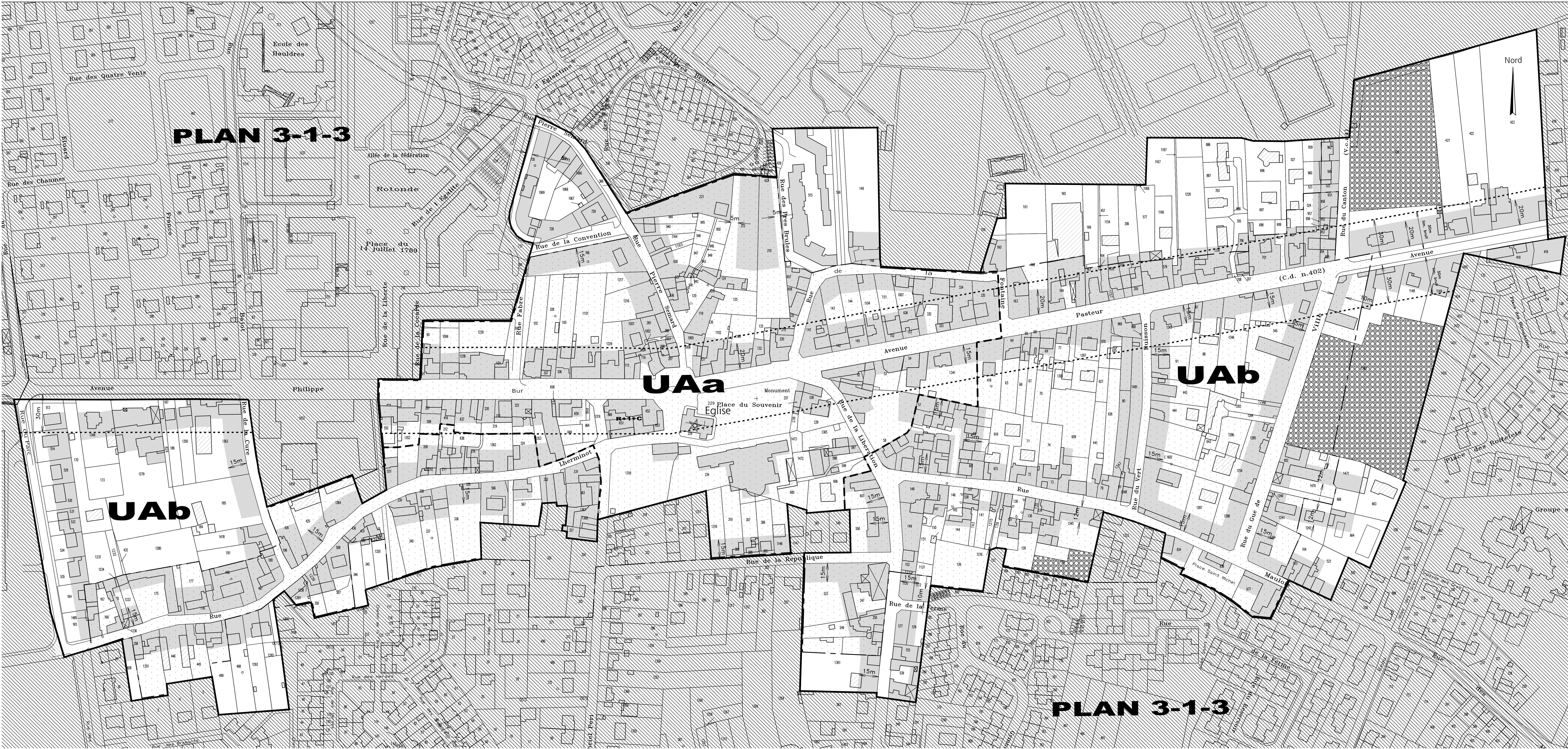
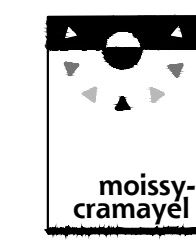




LEGENDE

- Limite de zone ou de secteur
- Fenêtre de plan
- Emprise constructible (les constructions nouvelles ne peuvent être implantées, sauf exceptions, que dans cette emprise)
- Espace boisé classé
- Périmètre de protection modifié du Monument Historique
- R+1+C** Nombre de niveaux maximum (10 mètres au faîtage)
- Largeur de bande constructible
- Limite de secteur affecté par le bruit



Département de Seine et Marne
Commune de Moissy-Cramayel

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE
SECTEUR DE PLAN MASSE : BOURG

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil Municipal de Moissy-Cramayel
en date du 01 février 2016 approuvant
la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme
Le Maire,
Line MAGNE

Indice	Date	Nom	Modifications	Service
1				
2				
3				
V° du Plan		Votre contact :		
3-1-4		Observations :		
		Echelle : 1/1000e		
		Date: Février 2016		